

MATINALE DE L'HABITAT

JEUDI 7 DÉCEMBRE 2023- 9H
TÉLÉPORT 3 JUILLAN

Matinale dédiée aux copropriétaires et aux conseils syndicaux
souhaitant s'informer sur la rénovation, notamment énergétique,
des copropriétés

DOSSIER
DE PRESSE



tarbes
lourdes
pyrénées
Communauté
d'agglomération

adil
Agence Départementale
d'Information
sur le L.O.G.E.M.I et l'I
des Hautes-Pyrénées

PRÉSENTATION DE LA MATINALE DE L'HABITAT

tarbes
lourdes
pyrénées
Communauté
d'agglomération

MATINALE DE L'HABITAT SUR LES COPROPRIETES

Comment faciliter la rénovation notamment énergétique des copropriétés ?

**RENDEZ-VOUS À JUILLAN – AU TÉLÉPORT 3 -
SALLE CHRISTIAN PAUL JEUDI 7 DÉCEMBRE 2023
DE 9H À 12H**

Les copropriétés le territoire de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées en quelques chiffres :

- 1120 copropriétés inscrites sur le Registre National des Copropriétés
- 52% sont des petites copropriétés (10 lots maximum)
- 67% des copropriétés ont été construites avant 1974 (un parc vieillissant)

Parce qu'engager des travaux au sein d'une copropriété s'avère complexe, la prise de décision au sein de la copropriété est une problématique centrale :

- Evaluer les besoins
- Bien comprendre le rôle de chacun
- Prioriser les travaux à réaliser en fonction de l'urgence et des réformes qui vont obliger les copropriétés à s'engager sur le chemin de la rénovation avec en particulier la loi Climat-Résilience
- Financer les travaux et notamment le reste à charge une fois les aides déduites
- Choisir les bons interlocuteurs pour conduire un projet
- Voter les décisions en assemblée générale...

La CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées en collaboration avec l'ADIL 65 aura le plaisir d'accueillir toute personne intéressée par la copropriété, avec à leur côté, les professionnels concernés de la conception d'un projet jusqu'à la réalisation des travaux :

- Copropriétaires
- Conseils syndicaux
- Syndics bénévoles
- Syndics professionnels
- Professionnels (architectes, entreprises...)...

Des informations pratiques, juridiques, financières et techniques pour mener à bien un projet :

A l'occasion de cette matinale de l'habitat dédiée aux Copropriétés, les différents intervenants apporteront leur expertise et feront part de leur expérience pour donner envie de se lancer et mener à bien un projet de rénovation :

· **ADIL 65 :**

- cadre juridique (loi Climat-Résilience du 22/08/2021 : Plan pluriannuel de travaux, fonds de travaux, interdiction de louer des logements énergivores, droit de surplomb...)
- outils pour faciliter la rénovation énergétique : diagnostics, aides, rôle du Guichet Renov'Occitanie, prêts pour financer les travaux et le reste à charge...

· **Cabinet d'audit :** intervenant en amont du projet pour évaluer les besoins de travaux de l'immeuble et élaborer plusieurs scénarios de travaux d'amélioration de la performance énergétique

· **Ordre des architectes :** analyse du bâtiment existant, étude de la faisabilité d'une opération, contraintes sur le plan de l'urbanisme et architectural, mission de maîtrise d'œuvre d'un projet

· **CAUE 65 :** Conseil en amont du projet sur le volet architectural et patrimonial. Prendre en considération les spécificités techniques et historiques du bâti pour mener un projet de réhabilitation adapté.

· **Bureau d'études en charge de l'AMO** (assistance à la maîtrise d'ouvrage), obligatoire pour mobiliser les aides à la rénovation énergétique à destination des copropriétés en particulier MPR (MaPrime Renov') Copropriété

· **Syndic** ayant l'expérience de la conduite de ce type projet : de l'information continue des copropriétaires au vote en assemblée générale jusqu'à l'achèvement des travaux

**EVÈNEMENT GRATUIT ET OUVERT À TOUS
POUR PLUS D'INFORMATION, CONTACTEZ L'ADIL 65
AU 05 62 34 67 11**

